https://docs.google.com/document/d/1R5p-jIV04zzfHhTCN_9I2r5iiCVoyqQI1TS5OcqkkAU/edit?usp=sharing
http://www.institutcoppet.org/2014/10/10/entretien-avec-francois-guillaumat-par-gregoire-canlorbe/
http://www.institutcoppet.org/2014/10/17/entretien-avec-francois-guillaumat-seconde-partie/
http://www.institutcoppet.org/2014/10/21/entretien-avec-francois-guillaumat-troisieme-partie/

Entretien avec François Guillaumat

par **Grégoire Canlorbe**, *Institut Coppet*, 10 octobre 2014



Etudiant en économie et en philosophie des sciences, Grégoire Canlorbe s'entretient ici avec le Professeur François Guillaumat :
économiste de l'Ecole Autrichienne et traducteur d'une quinzaine de langues en français et en anglais, celui-ci a publié les livres en français de Murray Rothbard et demeure le principal traducteur des textes de Hans-Hermann Hoppe.
Plus récemment, il est devenu spécialiste de l'ex-Yougoslavie, puis analyste de la politique intérieure américaine ; il traduit en ce moment un livre du brésilien sur l'art de la séduction.
Il a enseigné à Paris V, Lille II et Dauphine et écrit de nombreux textes principalement théoriques en économie et en philosophie politiques.
En économie, sa référence est Ludwig von Mises par l'intermédiaire de Murray Rothbard ; en philosophie de la connaissance c'est Ayn Rand, même si Claude Tresmontant lui a prouvé l'existence de Dieu et enseigné le peu qu'il sait de la théologie. Sans se faire d'illusions sur la possibilité actuelle d'une société sans état, il tient qu'on ne peut analyser les principes politiques que dans les termes de l'anarcho-capitalisme tel que récemment enrichi par Hans-Hermann Hoppe.
Il analyse ici l'étatisme d'un point de vue à la fois logique, insistant sur la contradiction pratique et en particulier le vol de concepts comme moyen privilégié d'identifier les erreurs de raisonnement, et économique, exposant le

Charlatanisme Ordinaire des économistes contemporains qui refusent de tirer les conséquences, pour les rationalisations de l'étatisme, de faits qu'ils reconnaissent par ailleurs comme absolument vrais.
D'où sa dénonciation de l'emploi fallacieux, illégitime, de notions liées à la propriété, à la valeur et aux prix dans le discours des "économistes" contemporains, ses Conclusions de Bitur-Camember sur les ravages et l'échec garanti des interventions de l'état, et son analyse des effets de l'Irresponsabilité Institutionnelle qu'elles entretiennent sur la perception de ses problèmes par la société.
Particulièrement long, riche et stimulant, cet entretien vous est proposé en trois parties.

1. Le passage du positif au normatif, de la description du monde tel qu'il est aux prescriptions sur ce que le monde devrait être, est un problème épistémologique bien connu. Au sein de la tradition libérale, les auteurs jus-naturalistes, tels que Locke, Bastiat et Rothbard, tiennent la propriété privée légitime (i.e. acquise sans violence) pour un droit naturel, i.e. qui se déduit de la nature humaine.
Il est souvent argué que cette position philosophique n'est pas valable en ce sens qu'elle infère un devoir-être sur la base de l'être, ce qui constitue une aberration logique. En tant que libéral anarcho-capitaliste et défenseur revendiqué de « la propriété naturelle »,
que répondriez-vous à cette critique récurrente ?

Après avoir longtemps été admirateur de Karl Popper, donc dupe de l'affirmation suivant laquelle les normes ne sauraient se déduire des faits, j'inviterais ceux qui me succèdent à parcourir les trois phases habituelles de la conversion intellectuelle : le chemin singulier suivi pour découvrir l'erreur, puis la découverte des innombrables occasions manquées de s'en apercevoir, et enfin une démonstration ancrée dans un cadre philosophique plus étendu.

Le chemin singulier, c'est la découverte progressive de toutes ces situations où l'économiste se sera rendu compte que sa science spécifique, qui se soucie de distinguer le vrai du faux en matière de causalité sociale, permet de présenter *certains choix comme absurdes*, puisqu'ils ne peuvent aboutir aux résultats qu'ils prétendaient viser : ce que même les adeptes du subjectivisme normatif reconnaissent au moins implicitement.
Cette phase-là se résume et s'achève par la réplique de Rothbard à Mises, disant que si les jugements de valeur ne sauraient être que subjectifs, indépendants des faits de la réalité, alors qu'importe de la connaître ou non, cette réalité-là ?
Oui, *si le subjectivisme normatif est vrai, à quoi sert de connaître les faits ?*
Rothbard lui-même avait démontré, paradoxalement sans s'en apercevoir (cf. dans *L'éthique de la liberté* le sophisme pseudo-universaliste de « l'uniforme vert réglementaire ») qu'en philosophie politique au moins, le critère seul de la cohérence logique non seulement permet de circonscrire le domaine de l'action rationnelle mais conduit à une définition non contradictoire unique de l'acte juste, comme respectant le critère de la propriété naturelle.

Une fois passé le premier frisson que l'on éprouve à se retrouver du Mauvais Côté du Positivisme Officiel (au moins dans l'Université), on se rend compte que *leur fameux subjectivisme normatif, les subjectivistes eux-mêmes ne s'y conforment jamais* : ne les voit-on pas, après qu'ils ont sentencieusement disqualifié en tant que tel tout raisonnement de philosophie morale, multiplier les jugements de valeur au nom de leur (prétendue) Science descriptive ?
Et cette contradiction-là va bien au-delà de la Sophistique Technocratique ordinaire, où tout rapport logique fait défaut entre les fameux « chiffres » (presque toujours dépourvus de fondement en théorie de la valeur) et les politiques dont ils sont le prétexte :
c'est le fait même de raisonner à l'appui d'une norme quelle qu'elle soit qui implique qu'on y a renoncé, au subjectivisme normatif : par le seul fait qu'il est un « isme » c'est-à-dire un parti pris de penser et d'agir d'une certaine façon, c'est en vertu de ses propres principes et définitions que le subjectivisme normatif est arbitraire et par conséquent se disqualifie lui-même.

Thomas Sowell appelait « Sophisme d'Auto-Exemption » le fait d'appliquer aux autres un supposé principe auquel on ne se soumet pas soi-même.
Pour sa part, Ayn Rand appelait « vol de concept » le fait de se servir d'une notion dont, à un titre ou à un autre, on nie les fondements dans la réalité objective : contradiction qui bien entendu réfute tout énoncé qui en ferait usage.
Le critère du Vol de concepts est aujourd'hui l'outil principal de ce qu'elle appelait le « Détective philosophique », celui qui débusque les erreurs de raisonnement, parce que la pensée contemporaine perd de vue aussi bien la hiérarchie et la dépendance réciproque des définitions que leur ancrage dans les lois de la réalité tels qu'elle les a décrits dans son *Introduction à l'épistémologie objectiviste*.
Et si elle les perd, c'est parce qu'elle est marquée par ce que Karl Popper, qui en était dupe, appelait le *nominalisme*, lequel prétend que les définitions des mots seraient arbitraires et conventionnelles, donc indépendantes des lois de la réalité ; comme l'emploi d'un mot doit nécessairement se référer à une chose, dotée de certaines caractéristiques – sa *nature*, disent les philosophes réalistes – une pensée, ou soi-disant telle, qui nie la possibilité d'une définition objective se retrouvera minée par les contradictions internes que ce parti pris aura multipliés entre les présupposés, et à un moindre degré les implications, de la définition des mots dont elle se sert.
Et cela affecte bien sûr toute la pensée : la philosophie normative n'étant en fait qu'une définition du Bien, l'absurdité du subjectivisme en la matière n'est qu'un exemple parmi d'autres des absurdités auxquelles le nominalisme conduit.
Et ces absurdités-là, on s'aperçoit qu'elles sont encore plus nombreuses qu'on ne l'imaginait lorsqu'on a compris, avec Hans-Hermann Hoppe, que tout acte implique certaines affirmations, que l'on peut entre autres confronter au discours parlé pour repérer des contradictions. Il s'en est servi pour prouver que la propriété de soi est axiomatique (« si je dispose de mon corps pour parler, j'affirme implicitement que j'en suis le possesseur légitime »), mais on peut aller au-delà : agir dans un certain sens, c'est affirmer non seulement qu'on a le *Droit* de le faire, mais que c'est une *bonne* chose, que l'on *sait* comment agir, qu'on en *attend* un certain résultat, entre autres cet excédent de la valeur sur le coût de l'action que l'on appelle *profit*, etc. : la liste demeure ouverte.
L'action traduit donc le lien naturel entre l'être et le devoir faire, et c'est tout naturellement, qu'il est revenu à un praxéologiste, comme l'avait remarqué Rothbard, d'avoir de nouveau comblé, par l'intermédiaire des affirmations implicites de l'action, et des contradictions pratiques qui peuvent exister entre ce discours implicite et ce qu'on affirme par ailleurs

expressément, le fossé apparent inventé par les fausses philosophies contemporaines entre les faits et les normes.
La notion de contradiction pratique n'a donc pas encore livré tout son potentiel ; on peut même y voir, dans l'état de la pensée contemporaine, une porte d'accès privilégiée vers la découverte du vrai et l'exposition des erreurs : songeons seulement aux rationalisations de l'Esclavagisme étatiste qui présupposent que les hommes de l'état disposeraient d'une « information parfaite » sur des faits dont on est au contraire certain qu'ils ne pourront jamais rien savoir...

C'est que le subjectivisme normatif n'est pas toujours une erreur innocente, mais demeure au contraire un instrument majeur de l'arbitraire politique, dans la mesure où il disqualifie a priori la morale commune et le Droit naturel qui condamnent l'intervention de l'Etat : « Tu ne voleras pas, tu ne désireras pas injustement le bien d'autrui, etc » : *seuls les voleurs et les assassins ont intérêt à ce que la définition du vol et de l'assassinat passe pour une affaire d'émotion subjective* et les hommes de l'état sont de très loin les pires voleurs et les pires assassins.
Seulement, sous le masque du « pluralisme » et du scientisme, ils censurent les opinions pour que ça ne se sache pas.
A la 27° minute de *La Normalophobie,* émission que j'ai faite avec Georges Lane sur Lumière 101, je détaille plus avant le rôle que le nominalisme, avec son expression politique à travers le subjectivisme normatif, joue au service de l'Esclavagisme Absurdiste du Socialisme Pseudo-Démocratique.

2. Sous quelles circonstances et pour quels motifs êtes-vous venu à la philosophie de la propriété naturelle ? Quel a été l'élément déclencheur de votre conversion ?

Quand Georges Lane a voulu me démontrer que les prétendues « externalités », pour les économistes le Prétexte Numéro Un des Usurpations étatiques, ne sont qu'un mirage conceptuel, c'est-à-dire que la théorie est absurde en plus d'aboutir à des conclusions arbitraires comme l'avait remarqué Rothbard, j'ai mis six années à comprendre pourquoi : je suis donc plutôt lent à la détente, et si j'ai découvert deux ou trois choses, c'est pour avoir commencé tôt et continué longtemps.
Comme tout le monde en France, j'avais d'abord gobé tous les mensonges et sophismes de la Pseudo-Démocratie Socialiste ; pire encore, j'avais commencé par faire Sciences Po, section « Service public », laquelle n'est, pour reprendre l'expression de René de Laportalière, qu'une « fabrique d'alibis » pour l'Esclavagisme Absurdiste de la Caste Exploiteuse. Les professeurs étaient sincères et bienveillants, pourquoi m'auraient-ils raconté des mensonges ? Et je les ai tous admirés, à l'exception de Laurent Fabius.
J'y avais quand même remarqué trois choses :

> premièrement, en deuxième année on y discutait des politiques économiques et sociales sans tenir compte de la théorie économique apprise en première année – y compris pour les vérités élémentaires de la théorie des prix, comme le fait que le salaire minimum n'est qu'une interdiction de travailler et absolument pas une garantie de revenu.
>
> Deuxièmement, j'avais quand même compris que, pour que les hommes de l'état imposent leur prétendue « justice sociale », il leur faudrait un pouvoir totalitaire,

et que cette condition-là, bien qu'absolument nécessaire, ne serait toujours pas suffisante.

Enfin, dans le fatras des « explications » de l'inflation qui pullulaient à l'époque, j'avais été contraint par le raisonnement logique de conclure que tous les prix ne peuvent pas monter indéfiniment si la quantité de monnaie ne s'accroît pas, opinion qui à l'époque était fort mal vue et taxée de « simplisme » : comme pour le salaire minimum, c'était là une vérité inéluctable parce qu'en fait elle est vraie par définition ; mais je n'en étais certes pas à professer que la théorie économique n'est qu'une branche de la logique, et pas une science expérimentale.

C'est alors que je suis tombé sur les écrits de Henri Lepage avec son flair pour nous présenter les auteurs contemporains : Friedman, Hayek, Buchanan, Rothbard...
Ensuite, Paul Blair m'a fait découvrir Ayn Rand puis, paradoxalement car il est resté pseudo-expérimentaliste, Florin Aftalion qui m'a amené à lire Mises, ce que j'avais d'abord refusé de faire pendant un an et demi… parce que celui-ci disait que la théorie économique n'est pas une science expérimentale !

Cela dit, au-delà de ces accidents de parcours qui accélèrent votre compréhension, si on veut réfléchir sur les conditions générales d'une telle conversion, il faut constater qu'à de rares exceptions près, on devient « libéral » quand on s'est progressivement aperçu que les politiques économiques et sociales échouent à réaliser leurs objectifs, réels comme prétendus, bien avant d'identifier les raisons logiques fondamentales pour lesquelles *elles ne le peuvent jamais*.

C'est ensuite qu'on se rend compte non seulement que la philosophie politique est la discipline intellectuelle qui permet de juger ces politiques mais qu'elle est la seule à pouvoir le faire : en d'autres termes que, pour juger les politiques économiques et sociales, la philosophie politique est à la fois nécessaire et suffisante, et que la théorie économique n'est utile que comme un double : double de même nature, puisque les moyens de preuve sont les mêmes (« la validité des concepts et la cohérence du raisonnement »), et qu'elle a presque le même objet, étant donné que *ce qui est injuste est destructeur et réciproquement* ; ce double est très utile puisqu'il permet au philosophe politique de repérer des erreurs qui lui auraient échappé autrement, mais il n'est pas logiquement nécessaire et les plus grands philosophes peuvent par conséquent s'en passer.
La morale commune et le Droit naturel, c'est-à-dire les normes que chacun reconnaît vis-à-vis d'autrui et auxquelles il se conforme dans sa vie de tous les jours, quand il ne se rêve pas en homme de l'état, sont donc suffisantes pour juger les politiques et les institutions ; bien entendu, comme pour l'abandon du subjectivisme normatif, en se retournant on repère toutes les occasions qu'on avait eues de s'en rendre compte, et qu'on a manquées faute d'oser tirer les conséquences de ce qu'on savait déjà de science certaine. La plupart des gens ont besoin qu'on leur prenne la main pour les leur faire tirer, ces conséquences, et c'est le rôle que jouent aujourd'hui Rothbard, Ayn Rand et Hoppe, bien plus que Mises et Hayek, meilleurs économistes que philosophes politiques.

3. Vous écrivez : « L'économiste qui refuse de reconnaître les Droits de propriété ou, comme c'est le plus souvent le cas, se met à oublier qu'il l'a fait au départ

de son raisonnement, dit littéralement n'importe quoi : son discours n'est plus qu'une litanie absurde, née d'un vol de concepts. »
Pourriez-vous expliciter et développer cette idée d'un « vol de concepts » commis par tout économiste qui suggère le bien-fondé de certaines entorses à la propriété naturelle ?

En l'espèce, la question de savoir si la propriété est naturelle ou non n'est pas nécessairement pertinente et peut même égarer le raisonnement, comme c'est arrivé à Amartya Sen : dans « The Impossibility of a Paretian Liberal », celui-ci invente de supposés « écarts à l'optimum » qui prétendument naîtraient de la propriété naturelle, sans voir que c'est n'importe quelle configuration des contraintes de propriété, quelles qu'en soient la nature et l'origine, qui donnerait l'occasion de soi-disant « identifier » des écarts de ce genre à partir du moment où l'on accepterait sa manière sophistique, arbitraire et contradictoire, d'envisager leurs conséquences.
Ce qui est pertinent, donc, c'est qu'en économie, on ne peut pas seulement *définir* une représentation théorique sans préciser à quelles contraintes de rareté se confrontent les personnes qui agissent, puisque tous leurs jugements de valeur en dépendent :

-- sans contrainte de rareté, pas de valeur du tout (dans la plupart des cas, « l'air est gratuit ») ;

-- dans l'autre sens, à contrainte exceptionnelle, valeur anormalement élevée : que l'on songe à Robinson Crusoe quand il n'avait que quelques clous pour bâtir ses abris et ses enclos !

Dans le cadre de la société, la contrainte de propriété – ce que j'ai effectivement le droit de faire, avec quoi et quand, représente une contrainte de rareté essentielle, sans laquelle on ne peut tout simplement pas raisonner sur l'économie.

Le vol du concept de propriété par le Charlatanisme Ordinaire se fait de deux manières :

-- *directe* d'une part,
-- et d'autre part *indirecte* par le biais de la *valeur*, laquelle devient alors elle-même le concept directement volé, les deux concepts étant intimement liés.

Vole directement le concept de propriété l'économiste, ou soi-disant tel, qui prétend « justifier » l'intervention de l'état par ses rationalisations principales que sont les prétendues « externalités » ou les prétendus « monopoles sur un marché libre ».
En effet, ces rationalisations traitent le Droit de propriété à la fois comme s'il existait – comme condition nécessaire pour définir leurs représentations théoriques, et comme s'il n'existait pas — pour contester certaines de ses conséquences : on est dans le monde d'Alice au Pays des Merveilles, pour reprendre l'expression de Georges Lane.
Ces rationalisations présentent l'exercice paisible de leur Droit de propriété par leurs victimes désignées non pas comme *la réalisation même* de l'« optimum » économique tel que le déterminent les contraintes de rareté qu'ils ont bien dû postuler comme condition logiquement nécessaire de leurs représentations théoriques, mais, au prix d'une contradiction qui devrait être manifeste, comme un *obstacle* à la réalisation de cet « optimum » : arbitrairement, ils dénoncent comme un « problème »

certaines des conséquences naturelles du fait que, par hypothèse, personne ne peut faire ce qu'il veut avec ce qui n'est pas à lui, et qui découlent du *fait* de la contrainte de propriété en tant que telle.
En d'autres termes, ayant postulé l'existence de droits de propriété avec toutes leurs implications logiques parce que c'était une condition absolument nécessaire pour définir leur « modèle », droits de propriété qui déterminent l'éventuel « optimum » qui s'en déduirait, ils font ensuite mine de trouver « anormal » que ces droits aient certaines des conséquences qu'ils ont naturellement, et de leur opposer cet optimum même qui ne saurait se définir sans eux !
Etant donné que, dans ce type d'analyse, tout « optimum » ne peut se définir qu'en vertu des contraintes postulées au départ, les droits de propriété y déterminent strictement ce que sera l'« optimum » en question : c'est sa définition même qui, logiquement, en dépend.
Il s'ensuit que les théoriciens des "défaillances du marché" volent le concept de propriété quand, à ces droits de propriété ils prétendent opposer quelque prétendue notion d'« optimum » que ce soit : cela devrait logiquement impliquer qu'ils aient su y « définir un optimum économique » non seulement qui ne dépende pas des droits de propriété tels qu'ils ont bien dû en postuler l'existence, mais qu'ils puissent leur opposer,
est c'est précisément ce qu'ils y sont logiquement incapable de faire.
En prônant l'intervention de l'état, ce qu'ils recommandent en fait c'est une *autre* configuration des Droits de propriété, mais c'est un *autre* « optimum » que cette configuration-là déterminerait, « optimum » qui serait différent du premier et, dans ce contexte analytique, impossible à comparer avec lui.
Et c'est alors que, à l'occasion de leur vol direct du concept de propriété, apparaît le lien intime entre le vol du concept de propriété et le vol du concept de valeur : car cette comparaison-là, ils prétendent quand même la faire, et cela impliquerait nécessairement que l'on puisse mesurer, et soustraire entre eux les jugements de valeur des agresseurs étatiques et ceux de leurs victimes pour parvenir à un solde net qu'ils appelleraient « accroissement de l'utilité sociale ».
Or, la valeur n'est pas mesurable : *les jugements de valeur sont des actes de la pensée qui, au moment d'agir, consistent à donner aux objets de l'action un rang sur une échelle de préférences personnelles* : ils ne se prêtent donc à aucune mesure, aucune comparaison ni addition ni solde entre les personnes ; et *tous les économistes le savent*, qui se réfèrent sans cesse au Critère de Pareto, lequel n'a été inventé que pour tenir compte, justement, de cette impossibilité.
Il s'ensuit que *toute prétendue « comparaison de coûts et d'avantages » entre les personnes, a fortiori entre des groupes de personnes, est entièrement dépourvue de fondement* en théorie de la valeur et qu'elle est, de ce fait, pure charlatanerie.
En économie, si on peut juger les contraintes de propriété, ça ne peut se faire que par référence à la métaphysique de la production c'est-à dire, dans la pratique, à la Propriété Naturelle des philosophes politiques, le critère ultime de la production étant que *ce qui est injuste est destructeur et réciproquement* ; c'est pourquoi, entre autres, la Démonstration de Bitur-Camember s'y réfère expressément pour décrire les « investissements » dans la politique comme autant de *pseudo*-investissements, perdus pour toute production réelle.

On notera à cette occasion la deuxième manière dont le critère du *vol de concepts* permet de déceler les erreurs de raisonnement :

Dans le cas du subjectivisme normatif, le sophiste contredit donc réfute lui-même son faux principe en raisonnant à l'appui d'une norme, pratique qui (entre autres, de ce fait) est en soi licite et même nécessaire ;

dans le cas des prétendues « comparaisons coûts/avantages », c'est la pratique qui se trouve disqualifiée par le fait qu'elle méconnaît un principe que le sophiste lui-même a reconnu comme vrai.

Cette sophistique qui *vole le concept de valeur* en prétendant s'en servir alors qu'elle méconnaît sa nature, on l'appelle *utilitarisme* en science économique : elle y est l'un des grands fleurons dans la panoplie de son Charlatanisme Ordinaire alors que son inventeur, Jeremy Bentham, reconnaissait déjà en privé son caractère totalement fallacieux tout en la continuant à la pratiquer :

> 'C'est en vain que l'on parle d'ajouter des quantités qui, après cette addition, continueraient comme devant ; le bonheur d'un homme ne sera jamais le bonheur d'un autre [...]
> '*vous pourriez tout aussi bien feindre d'additionner vingt pommes avec vingt poires* [...]

Et plus loin, de manger le morceau sur les raisons qui amènent à sacrifier la vérité à ce sujet :

> 'cette additivité des bonheurs de différents sujets [...] est un postulat *sans l'admission duquel tout raisonnement pratique est remis en cause.*'

Ce texte de Bentham a été retrouvé dans ses papiers personnels par Elie Halévy (*The Growth of Philosophical Radicalism*, p. 495.)

Cependant, l'utilitarisme ne vole le concept de propriété qu'indirectement, par le truchement de l'« optimum » implicite, en l'espèce logiquement indéfinissable, dont il prétend soi-disant « rapprocher ».

Le Charlatanisme Ordinaire des économistes mathématiciens les a conduits à pratiquer une autre manière de voler le concept de valeur *en dénaturant celle-ci sous la forme de prétendues « fonctions d'utilité »* (avec leur corollaire, les prétendues « courbes d'indifférence).
La notion est implicitement *pseudo-expérimentaliste*, dans la mesure où elle prétend réduire les jugements de valeur à des *réactions mécaniques,* en formant des « hypothèses » qu'ils voudraient statistiquement « vérifiables » sur leurs prétendus « déterminants ».
Comme, dans la réalité, *ces jugements de valeur sont des actes de la pensée au moment d'agir face à une contrainte*, actes de la pensée dont on ne peut rien savoir en-dehors de l'action effective, *les gloses sur les raisons d'agir des individus, a fortiori lorsqu'on ne peut pas observer leur action, n'appartiennent pas à la théorie économique* mais à l'art de la prévision, qui est une discipline historique (laquelle peut faire usage, entre autres, des résultats de la psychologie expérimentale).
En soi, le *Vol du concept de Valeur* par les prétendues « analyses » en termes de « fonctions d'utilité » ne vole pas le concept de propriété ; cependant, il a bel et bien conduit à de prétendues « représentations » de la non moins prétendue « utilité » qui, à force de

méconnaître la nature des jugements de valeur, font comme s'ils pouvaient s'en passer alors qu'il est, pour les raisons que l'on vient de voir, logiquement nécessaire pour seulement définir ceux-ci.

Le Charlatanisme Ordinaire a une autre manière de méconnaître le fait que la valeur ne se mesure pas qui vole bien plus directement le concept de propriété, quand il pratique ce que François-René Rideau a identifié sous le nom de *sophisme comptable*, et que j'appelle pour ma part le *Sophisme Pseudo-Comptable*, pour le distinguer du *Sophisme Anti-Comptable*.

Le *Sophisme Anti-Comptable*, c'est celui qui viole les conditions d'une comptabilité rationnelle *en se soustrayant à ses disciplines élémentaires* : par exemple, en méconnaissant que *toute richesse a une origine comme elle a une affectation*, ce qui entretient le mythe de l'état-Père Noël, qui distribuerait des cadeaux venus on ne sait d'où.
Autre exemple connexe, et celui-là la plupart des économistes s'en rendent coupables, *oublier que toute action a un coût* : seuls les théoriciens des Choix publics tiennent compte du fait que toute action politique a un coût pour celui qui agit.
Enfin, méconnaissent aussi les disciplines élémentaires de la comptabilité

> -- le *protectionnisme*, qui prend un gain pour une perte et une perte pour un gain (comme l'exposait Frédéric Bastiat) et
>
> -- le *keynésianisme*, dont les prétendus « multiplicateurs » sont, comme l'a signalé Rothbard, une inversion magique grotesque des rapports de l'arithmétique avec la réalité, appliquées aux sommes d'argent – aux quantités de monnaie -- qui font l'objet de la comptabilité.

Le keynésianisme est également une *Sophistique Pseudo-Comptable* dans la mesure où, comme tout « raisonnement macroéconomique », il *vole le concept de prix* :
pour reprendre les termes de Georges Lane, Keynes a donné

> « naissance à une démarche qui consistera à considérer qu'on peut faire abstraction des prix en théorie économique, ou qu'il revient au même qu'un prix soit fixé par le marché ou qu'il soit fixé par les hifis ! »
> (Les HiFis, ce sont les Hauts Fonctionnaires dans la phraséologie de Michel de Poncins. Dans ce dernier cas, « publics » ou privés, ce n'est pas à des *prix* que l'on a affaire mais à des *tarifs*.)

En effet, le *Sophisme Pseudo-Comptable* viole les conditions d'une comptabilité rationnelle *en méconnaissant ses conditions de validité* : il consiste, dans une vaine tentative pour échapper au fait que la valeur n'est pas mesurable, à traiter les sommes d'argent comme une prétendue « mesure » de substitution *dans des conditions où ces sommes d'argent ne traduisent pas les jugements de valeur des personnes qui agissent* ; c'est en volant ainsi le concept de *valeur* qu'il vole le concept de *propriété*, puisque c'est en se confrontant aux contraintes *effectives* auxquelles ils font face que les individus forment leurs jugements de valeur *réels* pour disposer de la richesse.

Comme on l'a vu, le *Sophisme Pseudo-Comptable* commet un *troisième type* de vol de concepts, toujours associé à la propriété comme concept volé, à savoir qu'*il vole le*

concept de prix, puisqu'il se sert de cette notion dans des conditions où elle ne peut pas s'appliquer.
Rappelons donc à quelles conditions, et dans quelle mesure les quantités de monnaie traduisent les jugements de valeur : dans tout échange effectif de monnaie contre quelque chose d'autre, le propriétaire « acheteur » démontre qu'*à ce moment, il préfère ce qu'il « achète » à la quantité de sa monnaie qu'il aura livrée à la place*.
C'est ce rôle des prix en monnaie comme repères de la valeur qui permet ce que Ludwig von Mises appelait le « calcul économique », et qui fait de la comptabilité en monnaie, avec les opérations financières éventuellement associées, le seul domaine de l'économie où l'emploi des mathématiques peut avoir un sens.
Il s'ensuit que *les quantités de monnaie ne peuvent servir comme repères de la valeur que s'il s'agit de prix authentiques*, c'est-à-dire de *biens effectivement échangés par leurs propriétaires au moment où la transaction se fait*.
En dehors de ces conditions-là, les quantités de monnaie ne peuvent plus traduire les jugements de valeur effectifs, et il est sophistique, charlatanesque, de les traiter comme si elles le faisaient.

Ludwig von Mises avait identifié la forme extrême de ce vol du concept de prix quand, dans son fameux article de 1920, il avait conclu que le Planificateur Central du Socialisme ne pourrait jamais connaître la rareté relative des produits dont il se servirait, donc *ne pourrait jamais* procéder aux fameux « calculs » sur lesquels il aurait voulu fonder la prétendue supériorité de son système.
Illustration concrète de cette impossibilité, c'est *en recopiant les prix des catalogues occidentaux* que les planificateurs soviétiques affectaient les biens de production, comme le socialiste André Philip avait pu le constater à son grand dépit lors d'une visite en URSS dans les années 1950 :
peut-on illustrer de façon plus flagrante *le vol du concept de prix* ?
Pour autant, les Economistes Officiels, à la Samuelson, n'ont finalement admis que Mises avait raison qu'après l'effondrement du communisme, et sans nécessairement comprendre pourquoi.

Cependant, le vol du concept de prix ne se limite pas à la planification centrale sur le mode soviétique : en fait, *la notion s'applique à tous les cas où les quantités de monnaie ne reflètent pas un échange volontaire entre propriétaires*.
Et c'est bien le cas lorsqu'un homme de l'état dépense de l'argent qu'il a, avec ses complices, volé aux autres : c'est pour cela que la prétendue « comptabilité publique », qui recense des richesses n'appartenant littéralement à personne, n'est qu'un rituel incantatoire sans relation avec les raisons d'agir de ceux qui en disposent.

A fortiori de la prétendue « Comptabilité nationale », qui a le front d'ajouter à ses prétendues « mesures agrégées de la production » toute dépense faite par les hommes de l'état alors que, justement, ceux qui en subissent la charge refuseraient de les payer s'ils avaient le choix. C'est doublement une *Pseudo-Comptabilité*, parce que

-- non seulement la moitié des sommes d'argent qu'elle recense *n'appartient à personne*, mais qu'en outre

-- les additions et autres opérations arithmétiques dont elle tire ses prétendues « mesures du produit intérieur » portent sur des objets qui, en théorie de la valeur, *ne sont pas commensurables* :

double vol des concepts de valeur et de prix.

Quant aux prétendus « taux de croissance de la production » que les statisticiens prétendent en déduire, ceux-ci sont en outre absolument incapables de tenir compte du fait qu'en économie les jugements de valeur ne sont et ne peuvent être que des rangs sur des échelles de préférences personnelles ; qu'ils ne traduisent jamais que des jugements relatifs en présence d'alternatives concrètes, avec pour conséquence que les prix ne sont jamais que des prix relatifs ; en fait, ce genre de statistiques est carrément obligé de la nier, cette réalité des jugements de valeur.
Il existe pourtant une réalité qui est statistiquement constatable, et qui en découle malgré les politiques d'inflation qui ont tendance à la masquer, c'est que *l'effet naturel des progrès de la production, tout en accroissant la qualité des produits, est de faire baisser leur prix* : on l'observe de façon spectaculaire là où les progrès sont les plus rapides, comme dans l'informatique personnelle, où il n'existe aucune « mesure » qui permette de comparer la qualité d'un ordinateur d'aujourd'hui à celle d'un ordinateur d'il y a trente ans.
Et si les progrès de la production se traduisent normalement par des baisses de prix et par des accroissements d'une qualité qu'ils n'ont aucun moyen de « mesurer », alors comment les soi-disant « comptables nationaux » peuvent-ils soi-disant calculer leurs prétendus « taux de croissance réelle de la production », eux qui ne recensent que des quantités de monnaie ?
Ils ont inventé de prétendus « indices de prix » pour soi-disant « en tenir compte », en même temps que des effets des politiques d'inflation imposées par les monopolistes de la monnaie ; mais comme il est impossible de « mesurer la qualité des produits », *ces « indices »-là comportent une part d'arbitraire décisive, par définition impossible à connaître*.
C'est donc de façon cruciale que leurs prétendus « taux de croissance de la production » dépendent des choix arbitraires qu'ils ont faits pour inventer un prétendu « indice général des prix » ; et le vol du concept de prix y est *triple*, puisque ce prétendu « indice des prix », au lieu d'être une quantité de monnaie que son propriétaire échangerait sur un marché, ne traduit que les impasses de la pratique statisticienne.

C'est dire si les gloses récentes du Haineux Piquetout sur de prétendus écarts de quelques dixièmes de points de pourcentage entre les taux de rentabilité des investissements, estimés on ne sait avec quelle prime de risque, et de prétendus « taux de croissance » qui comportent cette part-là d'arbitraire, sont dépourvus de toute valeur scientifique et de toute pertinence.

Quant aux soi-disant *macroéconomistes* qui se gargarisent de ce genre de chiffres, ils *renchérissent dans le vol du concept de prix* puisqu'aux pseudo-concepts d'un prétendu « indice des prix » et d'une prétendue « mesure de la production totale », ils surajoutent les suppositions complètement inexactes que Georges Lane a raison de leur reprocher quant à la formation des prix : *quadruple vol du concept de prix*.

Un autre aspect essentiel du vol des concepts de propriété, de valeur et de prix, également au service de l'Esclavagisme étatiste dans la plupart des cas, est l'emploi systématique qu'en font les pseudo-expérimentalistes.
Le pseudo-expérimentalisme est à la théorie économique ce que le subjectivisme normatif est à la philosophie morale, c'est-à-dire un rejet a priori, impliquant une contradiction

pratique, de la preuve logique au prétexte que seule la méthode expérimentale permettrait de distinguer le vrai du faux.
Evidemment, *l'impossibilité de mesurer la valeur est la première vérité qui passe à la trappe du pseudo-expérimentalism*e, et on peut en donner un exemple qui montrera à quel point cette méthodologie non seulement est stérile, mais *détruit* effectivement la science économique : c'est celui qui porte sur les avantages de la spécialisation.

La vraie science économique reconnaît l'échange comme productif et avantageux pour ceux qui s'y adonnent par le seul fait qu'il est volontaire : toute action volontaire produit pour son auteur une valeur nette perçue, qu'on appelle le *profit* attendu, et sans laquelle elle n'aurait pas lieu. Appliquée à l'échange, cette vérité axiomatique se traduit par le fait que chacune des parties à l'échange y accorde plus de valeur à ce qu'elle y reçoit qu'à ce qu'elle y donne. En outre l'échange donne l'occasion à chacun de se *spécialiser* dans le domaine où il est relativement meilleur, ce qui permet à ceux qui sont plus mauvais en tout que les autres de trouver quand même à échanger avec eux.

Il y a des pseudo-expérimentalistes comme Milton Friedman qui, mis au pied du mur, reconnaissent que ces vérités-là sont logiques, irréfutables ; mais d'autres font typiquement comme si elles ne l'étaient pas, et se précipitent alors sur tout ce qui peut leur servir de prétexte à l'emploi de statistiques non seulement pour « vérifier » l'intérêt à échanger, comme si l'*existence* de l'échange volontaire n'en était pas en soi une preuve suffisante, mais encore comme prétexte pour *interdire des échanges*, s'ils commettent suffisamment de fautes de logique et d'erreurs d'observation pour soi-disant « prouver », à l'encontre de ceux qui l'ont par hypothèse trouvé pour eux-mêmes, que cet intérêt-là n'existerait pas.
Ils ont donc développé ce qu'on appelle les *théories de l'échange inégal* : celles-ci, soi-disant, prétendent « prouver » que les « pays pauvres » ne devraient pas échanger avec les « pays riches », et dans d'autres variantes que les « pays riches » ne devraient pas échanger avec les « pays pauvres » ; on voit déjà que ces diverses argumentations se contredisent mutuellement et de façon ridicule, mais l'essence de leur absurdité est qu'elles impliquent toutes la possibilité permanente d'un profit certain, ce qui est logiquement impossible : en effet, glosant sur la productivité et la rémunération des facteurs de production, elles méconnaissent, et manquent à observer car les illustrations bien entendu surabondent pour qui veut bien se donner la peine de les recenser, que celles-ci ne peuvent pas durablement s'éloigner l'une de l'autre.

Bien entendu, en prétendant raisonner sur des échanges « entre pays », ces prétendues « théories » *volent directement le concept de propriété*, puisque *ce ne sont pas des pays qui échangent, mais les propriétaires singuliers* qui possèdent les choses échangées.
En prétendant « comparer les gains à l'échange » elles *volent le concept de valeur,* puisque les jugements de valeur ne sont pas mesurables, et donc pas comparables entre eux.
Enfin, ces prétendues « théories » *volent le concept de prix* puisqu'elles se servent d'agrégats statistiques en monnaie, alors que ceux-ci ne sont pas des choses que leurs propriétaires échangeraient effectivement.

Dans la réalité, ce ne sont jamais que des *entrepreneurs* qui se spécialisent, et eux seuls sont compétents pour juger des raisons pour lesquelles ils le font, les pertes qu'ils pourraient éventuellement constater a posteriori ne pouvant être le résultat que d'*erreurs de prévision* de leur part.

A cette critique il est facile d'objecter que ces fameux « chiffres » sont tout ce qu'on a, et qu'en leur absence l'état serait aveugle et ferait n'importe quoi.
La réponse évidente est que l'état est *bel et bien* aveugle, qu'il fait *toujours* n'importe quoi, et que le seul effet de ces statistiques est de *l'illusionner là-dessus aussi*.
A cet égard, la pratique de l'homme de l'état peut se comparer à celle de l'ivrogne qui cherche son portefeuille, non pas où il l'a perdu, mais sur le trottoir d'en face, parce que c'est mieux éclairé. A cette différence près, bien entendu, que ce n'est pas lui qui subira les conséquences de cette irrationalité supplémentaire.

4. Ce que vous appelez « la Loi de Bitur-Camember » établit, par une combinaison du raisonnement à l'équilibre et des règles de la comptabilité, que

> *« la redistribution politique (i.e. qui viole la propriété naturelle) détruit en tendance une richesse équivalente à celle qu'elle vole. »*

Pourriez-vous revenir sur les éléments de démonstration fondamentaux à l'appui de cette loi ?

Ce qui a déclenché la découverte de l'Egalité de Bitur-Camember c'est, si je me souviens bien, l'erreur (assez incompréhensible de sa part) commise par Anthony de Jasay dans *L'état*, où celui-ci, tout en démontrant à juste titre que les *avantages politiques* de la redistribution doivent nécessairement disparaître sous l'effet de la concurrence politique, affirme par ailleurs qu'il serait plus rentable d'« investir » dans la politique que dans la production réelle. « -- Mais non », me suis-je récrié : « il n'y a *jamais* de rentabilité supérieure garantie, pas plus dans la politique qu'ailleurs ». Et de développer, inspiré par le sien mais éliminant cette erreur, un raisonnement sur la disparition des profits *économiques* de la redistribution sous l'effet de la concurrence politique.
Lorsque j'ai exposé à Henri Lepage l'*Egalité de Bitur-Camember*, il m'a dit qu'il avait déjà vu quelque chose comme ça chez les théoriciens des Choix publics. Un peu dépité, je suis resté sceptique : à la fois parce qu'il est bien connu pour le génie qu'il a, comme Buchanan l'avait relevé, de tirer des écrits des auteurs des conclusions auxquelles eux-mêmes n'avaient pas vraiment pensé et parce qu'Alain Wolfelsperger, alors le meilleur professeur possible de Théorie des Choix Publics au DEA d'Economie Appliquée de Jean-Jacques Rosa, ne m'en avait fait aucune mention, alors qu'une conclusion aussi symbolique ne devrait pas passer inaperçue.
Finalement, grâce à Bertrand Lemennicier, j'ai retrouvé l'article de Tullock où celui-ci introduit effectivement une notion de *pseudo-investissement* dans la politique, mais de manière passablement confuse : étant à la fois pseudo-expérimentaliste et (de ce fait, implicitement) utilitariste, il appelle « Social cost » ce pseudo-investissement -- ce qui est assez contestable et, ne cherchant même pas à définir correctement les contours de la spoliation légale, il abandonne de ce fait à l'observation ultérieure le soin de déterminer l'ampleur des gaspillages y associés.
Il n'est donc pas parvenu, et ne pouvait pas aboutir à l'Egalité de Bitur-Camember, laquelle affirme que, *si on fait abstraction de l'incertitude, on doit postuler l'existence d'une égalité stricte, de type comptable, entre la richesse que les hommes de l'état volent et la richesse qu'ils détruisent par leurs interventions*.
Bien au contraire, ceux qui prétendent « mesurer le coût » de l'action politique et qui, étant pseudo-expérimentalistes, s'en tiennent aux « chiffres » disponibles, non seulement sous-estiment gravement cette destruction, puisqu'ils l'évaluent au voisinage d'un *tiers*

de la richesse volée au lieu de 100 %, mais ne peuvent le faire qu'au prix de *Sophismes Pseudo-Comptables* auxquels la Démonstration de Bitur-Camember échappe totalement, puisque c'est dans le chef de l'entrepreneur politique que s'y fait la comparaison des coûts et des avantages, et non pas en évoquant des statistiques qui ne peuvent pas, logiquement, servir à cela.

Pour sa part, méconnaître l'égalité quasi-comptable entre la richesse que les hommes de l'état volent et celle qu'ils détruisent s'apparente à un *Sophisme Anti-Comptable*, et c'est d'ailleurs pourquoi c'est la lecture de Frédéric Bastiat, grand pourfendeur de ces *Sophismes Anti-Comptables*, qui m'en a inspiré le nom :
la dénomination de « Bitur-Camember » que je lui ai donnée se réfère à cet épisode des *Facéties du Sapeur Camember* où le sergent Bitur colle quatre jours d'arrêts au sapeur Camember

> « pour n'avoir pas creusé un trou assez grand pour pouvoir y mettre sa terre avec celle d'un autre trou ».

Dans « Pourquoi pas Bitur-Camember », Georges Lane et moi-même développons non seulement la démonstration de cette égalité quasi-comptable, mais les raisons pour lesquelles pour la découvrir il fallait être un praxéologiste, c'est-à-dire un économiste autrichien, et un économiste autrichien aussi bien capable de faire abstraction de l'incertitude que de l'étudier en tant que telle
(dans l'émission de Lumière 101 « Rendre à César », nous énumérons un certain nombre des corrections que l'on doit apporter à la science économique une fois qu'on a appris à y distinguer les phénomènes que l'on doit à l'incertitude de ceux que l'on doit aux conditions supposées connues au départ).
Cette égalité, Vilfredo Pareto avait failli la découvrir aussi quand, illustrant le fait que la redistribution politique est nécessairement destructrice, il faisait remarquer que les receleurs du protectionnisme italien *n'avaient même pas profité* de ce pillage catastrophique imposé à leur peuple.
En effet, cette égalité tient au fait fondamental qu'*il n'y a pas de profit certain*, axiome de la théorie économique douloureusement connu des financiers, et pas plus en politique que n'importe où (et c'est le mérite des Théoriciens des Choix Publics que d'avoir dissipé pour nous cette Illusion de *la politique sans coût*) : il s'ensuit que, pour obtenir les avantages de la redistribution politique ou pour se soustraire à ses prédations, *chacun sera prêt à subir des coûts à hauteur de l'enjeu* -- alors que ces coûts-là sont perdus pour toute production, étant donné que ce dont il s'agit alors, c'est de se disputer une richesse qui doit son existence à *d'autres* coûts de production.
Si on fait abstraction de l'incertitude et raisonne « à l'équilibre », ce qui est ultra-courant et pratiquement nécessaire pour isoler les effets de l'intervention de l'état de ce qui n'en est pas, on doit conclure que ces coûts-là sont égaux aux avantages attendus, de sorte que *le gaspillage qu'ils représentent est égal au pillage qui en est l'enjeu*.

J'ai découvert par la suite que cette impossibilité d'un profit certain, associée à la Démonstration de Bitur-Camember, a une conséquence directe peut-être plus importante que l'Egalité du même nom : à savoir que la redistribution politique ne peut jamais atteindre son objectif : voler les uns *au profit* des autres – que par accident.
Etant donné ce qu'il en coûte d'intriguer pour voler les autres ou pour échapper à leur prédation, *ne peuvent obtenir un avantage net de l'action politique que les plus*

chanceux ou les plus malins. Cela ne veut pas dire que l'identité de ces profiteurs-là ne varierait pas suivant les politiques spécifiquement imposées ; mais cela veut dire que *ces politiques-là ne peuvent pas choisir ceux qui en profiteront, alors que c'est bien ce qu'elles entendaient faire*.
Et comme voler les uns au profit des autres est la véritable raison d'être de toutes les politiques économiques et sociales, cela veut dire que *les politiques économiques et sociales ne peuvent jamais atteindre leurs véritables objectifs que par accident*.
C'est la *Deuxième Conclusion de la Démonstration de Bitur-Camember*, appelons-la l'*Impossibilité de Bitur-Camember*, et elle constitue pour la science économique une disqualification radicale de l'étatisme qui pourrait décourager les candidats à son Esclavagisme s'ils venaient à en prendre connaissance.

La Démonstration de Bitur-Camember comprend encore une *Troisième Conclusion*, qui paraît d'actualité étant donnés les problèmes budgétaires auxquels se confrontent force gouvernements, et qui emploie dans l'autre sens l'Egalité de Bitur-Camember : c'est le *Théorème d'Omlevaah*, ainsi nommé par référence au soi-disant « économiste » norvégien Trygve Haavelmo qui prétendait exactement le contraire, et qui affirme que *toute baisse simultanée des impôts et dépenses publiques engendre une augmentation de la production d'égale ampleur*.
Evidement, les statistiques vont sous-estimer cet accroissement, puisqu'on vient de voir qu'elles ne recensent qu'un tiers des vrais coûts de la politique : parmi les Gaspillages de Bitur-Camember figurent tant de dépenses que la prétendue « comptabilité nationale » recense comme autant de « productions », et tant d'abstentions de produire et d'échanger que par hypothèse personne ne peut observer, que cette sous-estimation-là est des plus attendue.
La société, en revanche, jouirait à plein de la richesse supplémentaire qui naîtrait de cette libération partielle et, même en la sous-estimant, les hommes de l'état n'auraient qu'à supputer de combien réduire les impôts et les dépenses publiques pour que « la croissance » les fasse effectivement disparaître, leurs fameux déficits.

5. Vous tenez beaucoup à défendre une conception saine de la démocratie, que vous définissez comme un système dans lequel le peuple décide pour lui-même de ses propres affaires. En ce sens, dites-vous, la seule démocratie légitime c'est le marché, qui suppose la propriété naturelle et que vous opposez à la pseudo-démocratie socialiste. La démocratie libérale à la Hayek ne reste-t-elle pas une alternative viable à la social-démocratie ?

Nonobstant sa réfutation de la prétendue « justice sociale », Hayek n'était même pas un libéral classique, comme Hans-Hermann Hoppe l'a démontré à l'envi.
Et Hoppe, je le suis complètement dans sa critique de ce qu'il appelle « la démocratie » : nous n'en avons simplement pas choisi la même définition, dans la mesure où je pense encore que c'est à juste titre que les gens associent vaguement « la démocratie » avec l'idée que « le peuple se gouverne lui-même ».
Evidement, « le peuple qui se gouverne lui-même » c'est en réalité l'anarcho-capitalisme et lui seul et, dans la mesure où le marché libre est 100 000 fois plus « démocratique » que n'importe quel système fondé sur le vote, tout développement d'un pouvoir étatique constitue une régression gravissime par rapport à cette vraie « démocratie »-là.
Dans le sens de Hoppe, ajoutons que même les Pères Fondateurs de la Constitution Fédérale américaine, celle de 1788, rejetaient expressément ce qu'ils appelaient « la démocratie »

à partir de l'expérience historique, prétendant avoir fondé une « République constitutionnelle ». Il y avait chez eux une robuste méfiance à l'égard de *tout* gouvernement, qui s'exprime par exemple dans le 2° Amendement, et qui correspond encore aux Etats-Unis à l'opinion d'une pluralité des citoyens, un peu plus de 40 %. J'ai pu constater que la seule différence entre ces citoyens-là, qui se disent « Conservative », et les soi-disant « Libertarians » est la propension des seconds à gober la propagande des états qui se trouvent être ennemis du leur, tendance qui malheureusement se répand aussi chez nous avec les progrès de la communication.
Alors, la démocratie n'est-elle qu'un de ces « mots-virus » que dénonçait Guy Lardeyret, un anti-concept par amalgame dont les interprétations raisonnables ne sont là que pour faire passer celles qui ne le sont pas ? Tant que je n'aurai pas trouvé d'autre terme, plus approprié, pour décrire un régime politique où « le peuple se gouverne lui-même », je continue provisoirement à m'en servir comme norme et à appeler « pseudo-démocratiques » les régimes qui s'éloignent le plus de cette norme-là.

S'agissant de normes, je voudrais insister sur un critère de jugement que je ne vois pas assez employer dans le débat public alors qu'il est un aspect de la cohérence logique, qui est le moyen de preuve de la philosophie.
A cette notion nouvelle et fondamentale de Hans-Hermann Hoppe qu'est la notion d'« intégration forcée », « progrès de la pensée sociale dont on ne peut plus faire comme si elle n'existait pas », je pense qu'il faut associer celle du « pseudo-universalisme » :
quand ils usurpent le pouvoir social, les hommes de l'état imposent, à la place des contrats que les propriétaires légitimes avaient volontairement conclus entre eux pour organiser leur vie en commun, des règles prétendument « générales » qui, du fait de l'usurpation initiale, ne sauraient être fondées en raison. Dans une analyse récente, j'ai dit de ces règles générales :

> … c'est dans sa volonté d'imposer des règles uniformes que l'injustice de l'état apparaîtra d'abord, puisque la mise en oeuvre du seul principe objectif, celui du consentement des propriétaires légitimes, le seul qui soit justifié parce qu'il est le seul qui ne conduise à aucune contradiction, doit au contraire se traduire par une myriade de règles différentes…

A mesure que se développe le pouvoir d'état, et avec lui l'Irresponsabilité Institutionnelle, ces règles se détachent de plus en plus du réel, et les prétendus « principes » qu'elles impliquent deviennent de plus en plus contradictoires ; en particulier, comme Benjamin Constant l'avait déjà souligné, dans bien des cas les « droits de l'homme » vont se heurter à ceux du « citoyen », de sorte qu'il faudra choisir les uns contre les autres d'une manière qui ne saurait être qu'arbitraire (pour illustrer cet arbitraire et défendre l'*Ersatz* des « droits du citoyen », j'ai publié, entre autres : « Burqa et espace public : les libertariens ne sont pas des libertaires » et « Il n'y a pas d'"immaculée conception de l'espace public »).
C'est dans cette confusion intellectuelle que l'on passe des 10 premiers Amendements à la Constitution américaine, documents politiques, aux prétentions pseudo-universalistes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, puis de cette dernière à la Déclaration Universelle de 1948, avec la pétition de principe esclavagiste de ses prétendus « droits sociaux ».

Le Pseudo-Universalisme, consubstantiel à toutes les conceptions confuses et contradictoires de l'« égalité », consiste à présenter comme des « principes » ce qui ne peut pas en être et qui se dissout de ce fait à l'examen rationnel, le seul principe politique justifié étant celui de la non-agression, avec la propriété naturelle et la liberté des contrats qui s'ensuivent.
J'emploie souvent, pour qualifier l'attitude des penseurs sociaux qui refusent d'admettre la vérité en économie comme en politique, la métaphore de l'hypothétique congrès de mathématiciens qui se réunirait pour savoir combien font deux plus deux, avec entre eux un accord aussi absolu que tacite pour ne pas mentionner le nombre « quatre ». Ce congrès-là pourrait se tenir indéfiniment, et proposer une infinité de réponses, parce qu'à partir du moment où vous avez rejeté la vérité, vous n'avez plus le choix qu'entre une infinité de mensonges de plus ou moins gros.
Etant donné que c'est l'existence même de l'état qui viole la propriété naturelle, il n'existe aucune possibilité de justifier rationnellement quelque politique que ce soit, et il n'est que trop facile de débusquer les contradictions de toute défense d'une « solution » étatique.

J'avais joué dans le passé avec des idées de réforme constitutionnelle, publiant deux livres de François Lefebvre : *La France et son Droit* et *Le pouvoir d'entreprendre*. Et cela m'a permis, quand il était préfet de Haute-Saône, de visiter le pays natal du sapeur Camember, puisque celui-ci est censé être né à Gleux-lès-Lure.
Cependant, des réflexions de ce genre ne sont opportunes que dans la mesure où elles se réfèrent à ce dont les gens ont l'habitude, tout en visant à atténuer la Spoliation Légale ; relativement à la seule norme logiquement définissable elles s'exposent tout autant à la critique rationnelle que le Socialisme Pseudo-Démocratique, puisqu'elles acceptent le même principe étatiste ou plutôt le même *rejet étatiste du véritable principe*.
Cela n'implique pas que certaines propositions, comme la décentralisation véritable (donc avec élimination des subventions entre collectivités), le referendum d'initiative populaire, le tirage au sort des assemblées délibératives, la limite au nombre des mandats successifs, l'interdiction des déficits publics, l'interdiction de se présenter aux élections ainsi que de voter faite aux Parasites Sociaux Institutionnels, n'aillent pas dans le bon sens ; mais la question demeure : comment imposer ces réformes-là, face à des Esclavagistes Installés qui n'en veulent pas -- sans comprendre qu'en vertu de la Démonstration de Bitur-Camember ils n'y perdraient même pas forcément ?

6. Vous affirmez qu'on peut prouver par le raisonnement a priori l'existence de Dieu. Pourriez-vous nous en rappeler ici la démonstration ?

Le plus remarquable dans les démonstrations de l'Existence de Dieu par l'Ontologie, cette branche de la métaphysique qui étudie l'Etre en tant que tel, c'est à quel point elles sont à la fois ultra-classiques et largement méconnues ; pour ma part, je n'en avais eu qu'un bref aperçu en classe de philosophie dont le professeur, employé de l'enseignement public, s'était bien gardé de nous inviter à tirer les conséquences.
Si j'essaie de reconstituer ce raisonnement, cela donne à peu près ceci : notre expérience empirique des êtres nous permet de constater qu'il existe de l'être ; et comme de rien il ne peut rien sortir, de cette existence de l'être nous devons conclure que quelque être a toujours existé. Or, aucun des êtres que nous pouvons observer n'a toujours existé : nous savons au contraire qu'ils sont « contingents » ; qu'ils ont commencé d'exister, qu'ils cesseront d'exister, et qu'ils doivent leur existence à un autre être qu'eux-mêmes.

Il s'ensuit qu'il existe un Etre nécessaire, qui a toujours existé, qui ne doit son existence à aucun autre, et qui est lui-même la cause de l'existence des êtres contingents.
Le plus remarquable c'est que les athées professionnels, comme Richard Dawkins, semblent n'avoir aucune idée de ce genre de démonstration, puisqu'on les voit considérer comme des arguments en leur faveur, et triomphalement employer, des raisonnements du type : « si Dieu a créé tous les êtres, qui donc a créé Dieu ? ». Ces soi-disant « experts » ne savent donc même pas que Dieu se *définit* comme l'Etre Incréé, de sorte qu'ils *volent* carrément le concept faute de connaître sa définition. Tout aussi cocasse est Leonard Peikoff lorsque, dans *The Philosophy of Ayn Rand*, il appelle « the popular notion of God » d'autres conclusions de ce même raisonnement ultra-classique sur l'Etre absolu : l'Ontologie, Monsieur le Professeur de philosophie, c'est comme le chinois, ça s'apprend !
Bien entendu, je ne fais en l'espèce que suivre, et interpréter, l'enseignement de mon bon maître Claude Tresmontant, que j'ai découvert parce que Guy Sorman, dans un article du *Figaro Magazine*, l'avait présenté comme l'un des « véritables penseurs de notre temps », et qu'il semblait avoir le même rapport à raison et à la vérité que… Ayn Rand, laquelle venait de me démontrer la possibilité et la nécessité du raisonnement métaphysique, même si, à l'évidence, elle n'en maîtrisait pas tous les aspects.

Comme le nominalisme, comme le subjectivisme normatif, comme l'étatisme, comme toutes les erreurs majeures de raisonnement, l'athéisme est hérissé d'occasions de se rendre compte qu'il est faux, occasions dont on ne se rend compte qu'on les avait manquées qu'à partir du moment où on en a saisi une et l'a suivie jusqu'au bout. Alors, des occasions de conclure à l'existence de Dieu, il y en a une infinité possible, et je vous renvoie là-dessus aux écrits de Claude Tresmontant dont certains sont disponibles en ligne…

Pour ma part, si je devais choisir l'observation la plus simple, et qui repose sur la plus grande expérience, je choisirais celle qui part de la constatation empirique du *changement*, alors que, corollaire de l'axiome que de rien, il ne peut rien sortir, *aucun être ne peut se donner à lui-même ce qu'il n'a pas*. Or, ce que l'expérience nous permet de constater c'est l'universelle *réalité du changement* ; pour reprendre l'expression de Bergson, d'une *création continue d'imprévisible nouveauté*. Et, du point de vue ontologique, la question se pose nécessairement : étant donné qu'aucun être ne peut se donner à lui-même ce qu'il n'a pas, comment peut-il apparaître, dans l'univers sensible, quelque chose qui ne s'y trouvait pas déjà ? Du mythe grec de l'éternel retour au déterminisme strict des laplaciens du XIX° siècle les tenants du monisme métaphysique, qui ne veulent pas admettre que l'Etre absolu et nécessaire est autre que l'univers sensible, ont toujours cherché à minimiser voire à exterminer cette réalité du changement. Mais ce parti pris-là, s'il peut être fécond dans la mesure où il nous pousse à identifier des lois de la nature qui, une fois apparues, ne changent pas, cette négation du changement implique une contradiction : pour reprendre à Hoppe son critère de l'argumentation, le fait même d'argumenter contre la réalité du changement constitue en soi un fait nouveau de l'univers sensible, et dans la mesure où il vise à convaincre quiconque, reconnaît implicitement la possibilité de changer… d'avis. La réalité du changement est donc axiomatique, puisqu'on ne peut argumenter contre elle sans contradiction (on voit ici la puissance et la portée universelle du critère hoppien de la contradiction pratique, appliquée à l'argumentation).
La seule réponse logique est que ce changement-là est issu d'un autre Etre que l'univers sensible, qui y intervient sans arrêt. A cette idée d'un Dieu qui intervient sans arrêt, on pourrait objecter qu'elle ressemble par trop à l'idée musulmane comme quoi les lois de la nature ne seraient « que des habitudes de Dieu ». Mais c'est une idée orthodoxe

que de dire que Dieu non seulement nous a créés, mais nous crée en permanence, comme c'est en permanence qu'il nous donne le libre arbitre.
C'est particulièrement vrai de l'information : l'univers est toujours de plus en plus informé, depuis l'apparition des premiers êtres vivants jusqu'à l'« économie de l'information ». Il apparaît sans cesse une information nouvelle dans l'univers, qui n'aurait pu se la donner à lui-même s'il était le seul Etre. On salue encore une fois les efforts héroïques des savants expérimentalistes qui voudraient réduire le nouveau à l'ancien, et la création d'information à l'opération de lois naturelles immuables ; mais que font-ils eux-mêmes en tant que savants, sinon rechercher une information nouvelle pour la faire apparaître ? En outre, comme l'a montré Hoppe à partir de… Popper, c'est pour des raisons logiques qu'on ne peut pas appliquer la méthode expérimentale à des systèmes où des informations nouvelles apparaissent sans arrêt.
A cet égard, le Professeur Tresmontant m'a initié aux critiques des explications naturalistes de l'évolution, qui paraissent beaucoup plus plausibles une fois qu'on a compris qu'il n'est nul besoin d'adhérer à une interprétation littérale de la Genèse, que les géologues contredisent, pour ne pas prendre Darwin au sérieux, puisque l'objection que lui faisaient les paléontologues à l'époque, comme quoi ce qu'ils avaient observé ne permettait pas de confirmer sa théorie, n'a pas été réfutée par les observations ultérieures.

7. Dans un article intitulé « *Libéralisme et christianisme* », vous écrivez notamment : « Il est impossible à un libéral de dénoncer le christianisme sans saper les fondements de sa propre doctrine, de même qu'il est impossible à un chrétien de dénoncer le libéralisme sans renier les bases de sa propre foi. »
Pourriez-vous résumer ici les grandes lignes de votre argument à l'appui de cette thèse ?

Depuis que j'ai pu tirer certaines conséquences des analyses de Hoppe concernant l'apparition de l'état, et que, à l'encontre de certains « libéraux » qui les déclaraient illégitimes j'ai dû défendre certaines règles de vie en société, je pense devoir souligner que le libéralisme classique en tant que tel n'est vraiment pour moi qu'un « Ersatz », c'est-à-dire un ensemble de pis-aller éventuels et circonstanciels au problème de l'organisation d'un Etat, ce dernier demeurant lui-même criminel par nature.
En acceptant de reconnaître à la fois un principe vrai – celui de la propriété naturelle – et un principe faux, celui de l'Etat, le libéralisme classique contient un élément d'incohérence qui peut conduire ses adeptes à prendre pour des conséquences de son principe vrai des choix institutionnels – l'immigrationnisme inconditionnel, le burqisme, le soi-disant « antiracisme », la lomolâtrie -- qui représentent au contraire des paroxysmes du principe faux.
J'ai exposé cette conclusion dans l'émission de Lumière 101 « Libéralisme et anarcho-capitalisme : le grand écart » : en philosophie politique seul l'anarcho-capitalisme est cohérent donc justifié, et méconnaître ce fait conduit à des contresens sur la norme libérale entendue au sens des conséquences de la propriété naturelle ; il s'ensuit qu'*on ne peut pas juger correctement les politiques et les institutions si ce n'est pas du point de vue anarcho-capitaliste qu'on se place*.
Ce que j'ai dit du libéralisme dans « Libéralisme et christianisme » n'est donc vrai que de la propriété naturelle, et par conséquent ne l'est pas des « principes » du libéralisme classique, pas plus de sa « démocratie représentative » que de ses « droits de l'homme ».

Ayant appris de Ayn Rand que tout énoncé, de même qu'il en implique certains, en *présuppose* d'autres, je pense qu'on peut partir du principe de la propriété naturelle pour aboutir à la métaphysique du christianisme.
La propriété naturelle naît d'un acte productif, lui-même créateur de valeur.
L'acte est celui d'une personne singulière, qui existe réellement, ce qui réfute le collectivisme métaphysique pour lequel les personnes ne seraient que des amas d'atomes dans le grand Tout, qui serait l'univers matériel : a peine a-t-on constaté l'existence des êtres humains individuels que l'on est déjà tombé sur le fait empirique qui réfute le monisme métaphysique, en l'espèce matérialiste, qui prétend que l'univers serait le seul Etre -- car l'Etre absolu ne saurait avoir en lui-même aucune division.
Réfute de même le monisme matérialiste le fait que l'action productive crée réellement de l'information, c'est-à-dire qu'elle *fait apparaître une nouveauté réelle* dans cet univers. Cette nouveauté réelle traduit le libre arbitre de l'homme, qui est lui-même axiomatique comme le prouvent tant de démonstrations classiques citées par Rothbard dans « Les oripeaux de la science », y compris le fait qu'argumenter contre lui implique une contradiction pratique au sens de Hoppe ; et c'est ce libre arbitre qui rend possible et nécessaire la recherche d'une norme d'action personnelle, sans laquelle la norme chrétienne n'aurait pas de sens : si on n'est pas libre de la choisir ou non, alors ou bien elle s'impose à nous automatiquement, ce qu'on ne constate pas, ou bien on ne peut jamais la choisir et le Message n'a pas d'objet.
Autre énoncé implicite dans la création de la valeur, l'affirmation suivant laquelle cette création est *bonne*. La création est bonne en soi, elle le sera seulement plus ou moins suivant le but final qu'elle recherche.

Dans l'autre sens, le libre arbitre est en politique ce qui rend une définition du juste possible et nécessaire – faute de quoi aucun raisonnement normatif n'aurait d'objet : on serait simplement « déterminé » à faire ce qu'on fait, et il ne pourrait pas plus être question de choisir une définition du Bien et du Mal que de choisir entre le Bien et le Mal.
Et comme l'action sur la chose de celui qui a créé sa valeur déclare implicitement qu'il a le Droit de le faire, cette affirmation implicite-là peut s'apprécier au regard de la compatibilité logique entre principes : si le possesseur naturel a le Droit de disposer de ce à quoi il a donné de la valeur, il s'ensuit que personne d'autre ne l'a, qu'il est non seulement son *possesseur*, mais son *propriétaire* naturel. La Propriété Naturelle une fois prouvée, elle implique la seule définition rationnelle du Vol, de l'Assassinat et de la Convoitise ; et que peuvent valoir les prescriptions politiques du Décalogue – *tu ne voleras pas*, tu n'assassineras pas, *tu ne convoiteras pas le bien d'autrui*, et même *tu ne mentiras pas* (car le mensonge s'accompagne souvent d'un vol), si les mots qui les composent n'ont pas de sens précis voire n'en ont pas du tout parce qu'ils impliquent des contradictions ?
Que cette norme politique est la seule rationnelle et objective a pour effet bien entendu qu'aucun soi-disant « législateur » ne devrait être pris au sérieux s'il appelle « juste » ce qui viole cette définition-là de l'acte juste ; et plus généralement, cela veut bien sûr dire aussi que *ces interdictions-là s'adressent à tout le monde, à commencer par les hommes de l'état* puisqu'ils sont historiquement, et de loin, les plus grands voleurs et les pires assassins.
Les prescriptions politiques du Décalogue, avec ce qu'elles présupposent, ce qu'elles permettent et ce qu'elles interdisent, sont le noyau commun du libéralisme et du christianisme, toute opposition entre eux à ce titre impliquant nécessairement

des malentendus ou des falsifications sur ce qu'ils impliquent, avec les contradictions qui s'ensuivent.

Outre ces rappels philosophiques à l'égard des uns comme des autres, « *Libéralisme et christianisme* » est une longue litanie de ces erreurs possibles, et qui naissent pour l'un comme pour l'autre dans l'esprit des uns comme dans l'esprit des autres.
Pour ceux qui ont déjà tout compris, cette énumération sera lassante, voire démoralisante ; mais ceux qui n'ont pas tout compris y découvriront certains rappels qui pourraient leur ouvrir les yeux.
Les malentendus les plus courants naissent évidemment du fait que *la Propriété Naturelle, n'étant qu'une norme politique, ne peut pas en donner plus qu'elle n'en a, alors que le christianisme en tant que norme concerne tous les aspects de l'action humaine*. C'est pourtant une faute de logique élémentaire que de demander une discipline intellectuelle de répondre à des questions pour lesquelles elle n'est pas faite, et plus encore de prendre prétexte du fait qu'elle en est par nature incapable pour lui prêter on ne sait quelle perversion dans ces domaines-là ; condamner à ce titre le principe de la Propriété Naturelle c'est s'en prendre au Décalogue dans ses prescriptions politiques, étant donné qu'ils ne sont qu'une seule et même chose (l'hérésie qui rejette l'Ancien Testament au nom du Nouveau est appelée M*arcionisme* ; elle implique évidemment de méconnaître l'interprétation correcte de leurs rapports qui est « Je ne suis pas venu pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir »).

J'ai commencé par signaler les domaines où le libéral classique, minarchiste, du fait qu'il a accepté l'existence de l'état, risque de prendre pour du « libéralisme » certains « principes » pseudo-universalistes d'un état désormais semi-totalitaire.
Je voudrais maintenant insister sur le reniement, des clercs qui s'opposent à la justice naturelle parce qu'ils sont dupes de l'une ou l'autre des idoles de la violence politique : s'il est vrai que la philosophie morale est par définition seule normative, la théorie économique n'étant qu'une aide pour mettre ses conclusions à l'épreuve, la médiocrité de certains fait regretter qu'ils ne connaissent pas cette dernière, et ne sachent pas qu'en plus d'être tout aussi criminel que les autres, *le crime étatique ne paie pas*.

8. *Dans certains milieux catholiques (et plus généralement conservateurs) il n'est pas rare d'entendre dire que la société libérale (i.e. où le droit en vigueur protège la liberté de tout un chacun face à la coercition) équivaut à une atomisation de la société, au sens juridique et moral.*
L'argument généralement invoqué peut se résumer comme suit : du fait de l'atomisation du lien juridique, les individus ne s'associent finalement plus que par intérêt privé. Ils perdent in fine le sens du sacrifice de soi dans l'intérêt d'autrui. Au-delà du cercle de la famille et des amis les rapports affectifs perdent leur raison d'être : chacun traitant l'autre comme un simple partenaire d'échange, ceci exclut naturellement toute chaleur des rapports humains.
L'appât du gain devient la valeur dominante, au détriment de toute considération d'éthique. Les individus perdent tout sentiment de la dignité d'autrui et ne se préoccupent plus de la souffrance des uns et des autres. Ils suspendent toute aide désintéressée à leurs semblables.
La perte de toute considération pour la dignité de l'être humain s'étend au point que chacun cesse d'avoir du respect pour sa propre personne et qu'il accepte délibérément de multiples atteintes à sa dignité – l'exemple emblématique étant la marchandisation du corps humain,

au travers notamment de la prostitution, de la vente d'organes ou de la gestation pour autrui.
Que vous inspirent ces dires en vogue ?

L'hostilité des pseudo-conservateurs à la liberté des contrats peut traduire une incompréhension à l'encontre d'évolutions spontanées et bénéfiques de la solidarité entre les hommes :

> « … Quiconque voit ses semblables dans le besoin est capable de s'imaginer à leur place, comprenant qu'il pourrait bien un jour s'y retrouver ; c'est une raison de plus pour que, dans les groupes plus larges, des pratiques d'entraide se développent, qui peuvent à la longue se transformer e n institutions traditionnelles : le Docteur Patrice Planté citait […] les Hospices de Beaune comme témoignage de cette entraide efficace et raffinée, et qui présente en outre cet autre aspect fréquent, qu'on retrouve dans les églises, de la solidarité sociale comme aspect secondaire d'une entreprise productive.
>
> « Cependant, on peut juger nécessaire de former des solidarités plus vastes encore, face à des défis de plus grande ampleur. C'est alors que se développent les contrats, engagements plus ou moins longs, plus ou moins formels, où chacun s'engage à fournir un service, et assumer avec lui une partie des aléas d'une organisation commune créée à cette fin. *Ces innovations introduisent dans la solidarité un changement moral dans la mesure où, même s'il les inspire aussi,* le sentiment y est moins nécessaire *pour que cette solidarité existe : on aide les autres parce qu'on s'y est* engagé, *parce que c'est leur* Droit, *et parce qu'on reconnaît que c'est* l'intérêt de tous.
>
> « On pense naturellement, parce que c'est là que c'est le plus clair, aux *sociétés d'assurance mutuelle*, organisées à partir du XVIII° siècle pour mettre en oeuvre de nouvelles techniques de définition, de diversification et de réappropriation des risques.
>
> « *On sait moins que les marchés organisés, dits "spéculatifs", jouent le même rôle* : en découpant et en recomposant les droits de propriété, ils mettent au point des contrats ajustés aux besoins de chacun, en lui permettant de diversifier son risque, de l'échanger et de le gérer indépendamment de l'épargne.
>
> « On reconnaît encore moins que *ce sont tous les marchés qui établissent cette solidarité entre les hommes, en les confrontant à une rareté commune, parce qu'ils mutualisent les aléas auxquels ils sont exposés*.
>
> « Turgot […] avait bien compris que c'est en établissant la liberté du commerce et du stockage des grains qu'on ferait disparaître les pénuries et les disparités de prix dans l'espace et le temps, et avec elles la faim des hommes : car le spéculateur ne peut gagner que s'il achète où et quand le grain est abondant et bon marché, et vend où et quand il est rare et cher, et il n'a intérêt à s'arrêter que si les différences de prix dans l'espace et dans le temps ne reflètent plus que les coûts de transport et de stockage...
>
> « Turgot s'était heurté à l'époque à l'égoïsme criminel et stupide des monopoleurs ; le même égoïsme est à l'oeuvre aujourd'hui... »

C'est ce qui peut conduire un pseudo-conservateur à dire, par référence à des relations marchandes dont l'aspect solidaire lui échappe,

« chacun traitant l'autre comme un simple partenaire d'échange, ceci exclut naturellement toute chaleur des rapports humains ».

La pétition de principe comme quoi le libéralisme « atomiserait le lien juridique », « dissoudrait le lien social », ne repose donc que sur une erreur de perception, le principe de la propriété naturelle étant au contraire la seule norme politique qui exige sans exception que les contrats à long terme, une fois conclus, soient respectés, comme il est le seul à exiger que le lien social soit noué conformément à la libre volonté des parties -- ce qui est a priori une raison de plus pour qu'il tienne une fois formé.

Cependant, il y a aussi dans le pseudo-conservatisme un oubli du fait que c'est la propriété naturelle qui est première, et que *ce sont les actes de violence monopoliste qui sont de dangereuses innovations*, historiquement et par nature inventées comme un expédient pour voler les autres en violation du Droit existant.
Les monopoles sont une altération radicale de l'ordre social, qu'on a bien le droit de trouver contradictoire avec toute ambition d'« empêcher le changement ».
Ce sont ces violations du Droit, tant naturel que positif, qui impliquent une « perte de toute considération pour la dignité de l'être humain » comme l'est toute agression criminelle : « tu ne voleras pas ».
Plus généralement c'est toute aspiration conservatrice, ou traditionaliste, ou « identitaire », qui voudrait empêcher des changements voulus par des propriétaires légitimes qui est incohérente en plus d'être injuste et destructrice.
Le conservatisme, par définition un refus du changement, n'est pas mauvais en soi, à condition de ne vouloir « conserver » ce que l'on peut effectivement conserver et, dans ce qu'il est possible de garder, de ne garder que ce qui est bon.
Pour leur part les « Conservatives » américains déjà mentionnés qui, avec la Constitution de 1788, défendent le règne du Droit, savent ce qu'ils font et ont entièrement raison de le faire : ils ont toujours su qu'on ne peut à la fois faire respecter le Droit et figer la société en l'état, et que de ces deux ambitions seule la première est pensable ; qu'aspirer à la seconde n'exige pas seulement l'abolition par les puissants de tous les Droits de propriété existants -- le *Moratoire sur les cerveaux* d'« Atlas Shrugged », mais aussi qu'on prétende empêcher d'agir les lois naturelles de l'univers observable, qui sont celles de la création et de la disparition.

9. Un second reproche fréquent envers le libéralisme consiste à affirmer qu'un homme n'est pas véritablement libre tant qu'il n'a pas reconnu, via l'exercice de sa raison, l'ordre juste, i.e. l'ordre voulu par Dieu, où chacun exerce ou subit l'autorité (éventuellement coercitive) d'un autre homme. La vraie liberté, dit-on, ne consiste pas à faire ce que je veux - sans qu'autrui n'atteigne à ma vie ou à mes biens. Elle consiste à faire usage de ma raison et à reconnaître (via l'usage de ma raison) l'ordre juste. Elle consiste donc à accepter l'autorité légitime d'autrui (ou à exercer mon autorité légitime envers lui), si coercitive que soit cette autorité.
A cet égard permettez-moi de citer Jean Ousset et ces quelques lignes tirées de son ouvrage Le Couple Liberté / Autorité *:*

« Dieu a créé l'homme libre, écrit Saint Thomas, non qu'il lui soit permis de faire ce qu'il veut, mais parce qu'au lieu d'être obligé de faire ce qu'il doit par la nécessité

de sa nature, comme les créatures sans raison, il agit en vertu d'un libre choix procédant de son propre conseil.

Pour paradoxal que cela paraisse, la vraie liberté consiste donc à se soumettre, à obéir, mais à obéir à la droite raison, à l'intelligence, en sachant pour quels motifs il faut, pour quels motifs il est bon et juste d'agir de telle ou telle sorte. C'est pourquoi l'on peut dire que l'homme "agit" au vrai sens du terme, alors que l'animal, plutôt, "est agi", soumis qu'il est sans réflexion aux lois de son instinct.

Nous, catholiques, affirmons que l'homme est libre dans la mesure où il est un être pensant, dans la mesure où il comprend quel est l'ordre des choses qu'il lui faut combiner ou auquel il doit se soumettre. Ainsi disparaît l'antinomie que les libéraux s'acharnent à désigner entre l'idée de gouvernement et l'idée de liberté. »

L'enfant vient à la liberté en se soumettant au père de famille : l'adulte fait preuve de sa liberté en se soumettant à la raison. La liberté de l'homme de métier consiste à se soumettre au maître de métier (en attendant de devenir éventuellement maître à son tour) ; celle du serf consiste à se soumettre au seigneur ; et celle du sujet consiste à se soumettre à son roi. Tout homme est fils de Dieu et il n'est point libre tant qu'il ne se soumet pas à Dieu.

La société libérale, en prohibant la coercition qui sous-tend la plupart des rapports d'autorité légitimes, participerait, dit-on, d'une conception fausse de la liberté : une conception « libérale », et non point « catholique ».

Que penser, selon vous, de cette critique couramment formulée envers le libéralisme ?

Il est absurde de prétendre déduire, d'une exhortation à se soumettre à la volonté de Dieu, et qui est, elle, logique puisque si Dieu nous donne en permanence le libre arbitre, ce n'est pas pour nous contraindre à lui obéir mais pour nous appeler à le faire par un acte libre d'assentiment raisonné, qu'il faudrait nous soumettre passivement à tel ou tel usurpateur temporel :
le gouvernement, le roi, le seigneur… cela revient à dire :

> « du fait que vous devez vous soumettre à Dieu par un libre acte de votre volonté, il s'ensuit que vous devez obéir à ceux de vos semblables qui se sont imposés à vous par la force. »

On ne peut même pas dire de ce grossier *non sequitur* qu'il traduirait une idolâtrie du pouvoir politique qui placerait les tyrans *à l'égal* de Dieu : en fait, il traduit une idolâtrie du pouvoir politique qui les place *au-dessus* de lui, puisque justement Dieu nous donne toujours le choix de lui obéir ou pas, alors que par hypothèse les tyrans, eux, le nient et nous en privent par la violence.

Et pour cette idolâtrie du pouvoir politique, bien entendu, il n'existe aucun fondement scripturaire, bien au contraire. Outre, le fameux « Rendez à César… », l'Ancien Testament nous fait également savoir que l'étatisme est un refus de Dieu :
dans 1, Samuel, 8, confronté aux Anciens d'Israël qui lui réclamaient un roi,

> 6. … Samuel pria l'Éternel.
> 7. L'Éternel dit à Samuel :

> … ce n'est pas toi qu'ils rejettent, *c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne plus sur eux*.
> « 8. Ils agissent à ton égard comme ils ont toujours agi depuis que je les ai fait monter d'Égypte jusqu'à ce jour ; *ils m'ont abandonné, pour servir d'autres dieux…*

La suite est tout aussi réaliste :

> 10. Samuel rapporta toutes les paroles de l'Éternel au peuple qui lui demandait un roi.
> 11. Il dit :
>
> > « Voici quel sera le droit du roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils, et il les mettra sur ses chars et parmi ses cavaliers, afin qu'ils courent devant son char ;
> > « 12. « il s'en fera des chefs de mille et des chefs de cinquante, et il les emploiera à labourer ses terres, à récolter ses moissons, à fabriquer ses armes de guerre et l'attirail de ses chars.
> > « 13. « Il prendra vos filles, pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères.
> > « 14. « Il prendra la meilleure partie de vos champs, de vos vignes et de vos oliviers, et la donnera à ses serviteurs.
> > « 15. « Il prendra la dîme du produit de vos semences et de vos vignes, et la donnera à ses serviteurs.
> > « 16. « Il prendra vos serviteurs et vos servantes, vos meilleurs boeufs et vos ânes, et s'en servira pour ses travaux.
> > « 17. Il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous-mêmes serez ses esclaves.
> > « 18. Et alors vous crierez contre votre roi que vous vous serez choisi, mais l'Éternel ne vous exaucera point… »

L'idolâtre Ousset semble vouloir opposer au libéralisme une exaltation de l'obéissance en tant que telle, *comme si le libéralisme, en tant que système de normes, n'appelait pas par définition à obéir à celles-ci* et comme si la question de savoir *à qui* il faut obéir était déjà résolue, comme si ce n'était pas justement la réponse que l'on attend d'un raisonnement de philosophie politique.
Comme disait Frédéric Bastiat :

> "ils veulent être les bergers, et que nous soyons troupeau : qu'ils montrent donc leurs titres !"

Quand il appelle « autorités légitimes » le gouvernement, le seigneur féodal, le roi, l'idolâtre Ousset préjuge entièrement des résultats de toute recherche d'une définition de l'acte juste : c'est l'examen même qu'il exclut par prétérition, de sorte qu'il ne se donne pas, ni ne donne aucun moyen de juger les solutions du libéralisme en tant que tel, c'est-à-dire en tant que philosophie politique, alors que c'est censé être le sujet en cause.

A l'encontre de ces solutions du libéralisme minarchiste, il existe pourtant une objection qui est réellement fondée, et qui tient bien au fait que, comme le sous-entend l'idolâtre Ousset, *le libéralisme minarchiste implique que l'on prive les autorités légitimes du Droit*

d'imposer le Vrai et le Bien ; cependant, ces autorités légitimes-là, celles qui le sont vraiment, ce ne sont pas les tyrans de l'idolâtre Ousset, et pas davantage les hommes de l'état du libéralisme minarchiste : *les véritables autorités légitimes, ce sont les propriétaires naturels et leurs associations*, auxquels les hommes de l'Etat et autres tyrans ont *usurpé* le Droit d'imposer chez eux le Vrai et le Bien ; propriétaires naturels qui ont non seulement le Droit, mais le *devoir* de faire régner chez eux le Vrai et le Bien, le caractère contractuel de la présence chez eux des tiers garantissant contre les abus de leur pouvoir.
L'erreur commune aux libéraux minarchistes et à l'idolâtre Ousset, *c'est d'accepter l'existence de l'état*, alors que celui-ci est par nature criminel.
De cette illégitimité les libéraux minarchistes déduisent que les hommes de l'état *n'ont pas le Droit* d'imposer leur propre conception du Vrai et du Bien et entendent le leur interdire, mais c'est à juste titre que l'idolâtre Ousset pourrait faire remarquer que, dans ces conditions, le Mensonge, le Vice et la Subversion pourront se répandre dans la société et à son détriment.
On ne peut trancher entre ces deux positions tant qu'on n'a pas compris que la question n'est jamais de savoir *si* « on » a le Droit d'imposer l'ordre moral, erreur de catégorie typique du pseudo-universalisme, mais *qui* a le Droit et le devoir de le faire ; et que ce ne sont ni le seigneur féodal, ni le roi, ni le gouvernement.

10. Notre entretien touche à sa fin. Aimeriez-vous ajouter quelques mots ?

Je voudrais insister sur le fait que, dans l'étatisme, ce n'est pas à des *hommes* ni même à des *intérêts* qu'il y a lieu de s'opposer, mais *uniquement à des illusions et à des mensonges, dont tout le monde est victime à un titre ou à un autre*, même les Puissants qui croient en « profiter » ; développer le caractère purement illusoire de l'étatisme, qui est implicite dans ce qui précède, et sur les lois économiques dont l'opération permet son entretien.

L'impossibilité d'un profit certain appliquée à la politique a pour conséquence que *les coûts que l'on doit subir pour devenir un Prédateur, ou un Parasite Social Institutionnel, ne peuvent pas être systématiquement moindres que les avantages qu'on en obtient*. Les média peuvent bien ne nous faire voir que ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont réussi dans la politique, il y a forcément autant d'échecs que de réussites, et même ceux qui y ont réussi ont renoncé à une carrière honnête dont rien ne prouve qu'elle n'aurait pas été plus féconde.

Quant à ceux qui voudraient se servir de la politique pour Faire le Bien, pour Améliorer la Société, il faut leur apprendre la Deuxième Conclusion de Bitur-Camember, à savoir que *toutes les politiques économiques et sociales sont vouées à l'échec*, aussi bien pour ce qui est de leur objectif réel, à savoir voler les uns au profit des autres, que de leur objectif prétendu, qui est soi-disant d'« améliorer l'efficacité productive. »

A ce dernier égard il faut souligner que, si la violence agressive est par définition destructrice, si la spoliation légale doit détruire autant de richesses qu'elle en vole, *l'étatisme détruit aussi bien la régulation sociale que la richesse elle-même* : il remplace les décisions de propriétaires légitimes qui en subiront les conséquences par les décisions

d'usurpateurs qui par définition les imposent aux autres, et à qui la loi ne permet même pas de disposer comme si elles étaient les leurs des richesses qu'ils ont volées.
Et nous avons vu, à propos de la sophistique pseudo-comptable avec son vol du concept de prix, que les « chiffres » dont ils se servent pour rationaliser leurs actions n'ont aucun rapport identifiable avec la réalité des jugements de valeur, c'est-à-dire de la seule réalité économique définissable en raison.
Il s'ensuit que non seulement les hommes de l'état sont systématiquement aveugles à certaines conséquences de leurs décisions, mais qu'ils ont positivement intérêt à ce qu'on ne les connaisse pas (d'autant plus s'ils ont compris que leurs politiques ne peuvent qu'échouer), et que bien sûr tous leurs choix sont parasités par le souci d'acquérir davantage de pouvoir, dans des calculs évidemment étrangers, et contraires, à tout service et à toute production.
Sur la production d'information comme condition de la régulation sociale, il faut lire l'article fondamental de Hayek, « L'utilisation de l'information dans la société ».

Alors pourquoi ces illusions perdurent-elles ?
J'ai mentionné la censure délibérée, qui est l'essence du socialisme. Hayek parlait de « constructivisme » mais, de même que le « Social cost » de Tullock, l'appellation est fallacieuse : le concept que Hayek avait correctement identifié et mal nommé, c'est la *négation de la rationalité d'autrui*. Il faut bien comprendre que la censure existe dès lors que l'état existe, parce que toutes ses réglementations et tous ses impôts n'ont d'autre raison d'être que d'*imposer à leur victimes l'opinion particulière* de l'homme de l'état qui les leur inflige.
Pour sa part, la censure politique des opinions publiques prend aujourd'hui la forme de l'impôt-subvention, censure tellement plus efficace puisqu'elle n'est pas perçue comme telle, celui qui subit sa violence – le contribuable – n'étant pas sa cible désignée – le dissident. Rappelons qu'au XIX° siècle c'est aux Etats-Unis comme en France que cette censure par l'impôt-subvention a été imposée dans l'enseignement, avec pour but exprès d'étouffer l'influence de l'Eglise catholique ; aujourd'hui, on observe l'Escroquerie Réchauffiste avec ses dizaines de milliards pour de soi-disant « chercheurs » qui cautionnent et colportent des mensonges à 100 %.

Pour l'économiste, dont c'est le métier que d'identifier le véritable effet des politiques et des institutions, ce *Masque de la Violence Indirecte* est totalement transparent, et en l'espèce son intention patente. Mais cette tromperie, si l'on peut dire, « automatique » sur la réalité de cette censure lui donne l'occasion de remarquer que *la tromperie délibérée, si elle traduit bien son essence et son intention, n'est que l'un des aspects de la manière dont l'Absurdisme socialiste masque le caractère destructeur et vain de son Esclavagisme*.

En effet, ce caractère automatique de la tromperie par la *Violence Indirecte* de l'impôt-subvention, c'est dans tous les cas de l'ingérence étatique que l'on peut l'observer et le plus souvent, les hommes de l'état en sont dupes tout autant que leurs victimes désignées.
Et ce caractère automatique, c'est à l'*Irresponsabilité Institutionnelle* qu'on la doit.
Rappelons que c'est au moins à *deux* titres que l'Irresponsabilité Institutionnelle détruit les raisons de s'informer correctement :

> dans le chef de l'homme de l'état, parce que c'est par définition qu'il ne subira pas les conséquences des décisions qu'il impose aux autres ; ayant accaparé le pouvoir

de décision, il y paraît seul compétent, c'est l'illusion de la *Compétence par l'Usurpation* ; mais la vérité est qu'il est aveugle à ce qu'il fait, puisqu'une bonne partie de l'information pertinente, celle que possèdent ses victimes ou qu'elles pourraient posséder n'étaient ses ingérences, c'est par principe qu'il refuse d'en tenir compte.

Pour ce qui est de ces victimes, étant privées du pouvoir de décider des affaires qui les concernent, elles n'ont plus non plus d'intérêt à se demander ce qui s'y passe ni ce qu'il faudrait y faire.
Elles ont même un intérêt psychologique à gober les mensonges de la Caste Exploiteuse pour la croire légitime, puisqu'elles sont impuissantes à empêcher ses violences prédatrices : c'est ce que j'appelle le *Syndrome du Cocu*.

Il y a donc un aspect automatique dans la fausse perception des effets de l'étatisme, qui protège celui-ci de la Colère du Peuple, et la théorie économique a pu décrire les mécanismes de cet aveuglement sous la dénomination d'« Illusion Fiscale ».
L'Illusion Fiscale n'a aucune raison de ne concerner que l'impôt, puisque *toutes les interventions de l'état, dont les monopoles réglementaires, ont exactement le même type d'effets*, que l'économiste a pour tâche d'identifier par opposition à leurs effets prétendus,
suivant la formule de Frédéric Bastiat : « ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ».

James Buchanan a écrit sur l'illusion fiscale, en se référant au Grand Prédécesseur Amilcare Puviani, mais c'est dès le début du XIX° siècle que le premier procédé d'illusion fiscale avait été exposé, celui que j'appelle la *Violence Différée.*

— la *Violence Différée* est le procédé d'illusion fiscale qu'illustre le déficit budgétaire : pour créer l'illusion de la gratuité, les hommes de l'état distribuent aujourd'hui de l'argent que leurs successeurs voleront demain.

Depuis, les théoriciens des Choix publics en ont identifié d'autres

— L'*Illusion du Choix* est un autre des procédés d'Illusion Fiscale qu'enseignent les théoriciens des Choix publics : elle caractérise par exemple tout le battage organisé autour des élections, alors que les économistes savent bien que l'électeur individuel n'a aucun pouvoir, puisqu'ils parlent de l'« irrationalité du vote ».

— De même, les théoriciens des Choix publics enseignent la *Concentration des Avantages et la Dispersion des Charges*, où la redistribution politique vole un petit peu à chacun, mais distribue des sommes considérables aux groupes de pression qui les réclament : ainsi, le grand nombre se trouve dépouillé aux ordres (mais pas *au profit* – voir Bitur-Camember) d'infimes minorités.

Cependant, la liste de ceux qu'on peut découvrir soi-même est bien plus longue que cela, et pour illustrer le processus de découverte, je m'en tiendrai à un groupe de procédés liés entre eux, avant de faire une simple énumération des autres que j'ai identifiés :

— la *Violence Impunie* est le type d'illusion que réfutent la Théorie des Choix publics et la Démonstration de Bitur-Camember : elle tient au fait que,

à la différence des voleurs privés, *le voleur étatique peut visiblement s'emparer de ce qui ne lui appartient pas sans être puni pour cela*.
C'est ce spectacle-là qui donne naissance au mythe de l'Etat « Deus ex Machina » et amène de soi-disant « économistes » à supposer que l'action de l'état « n'aurait pas de coût » ou, de manière plus sophistique, qu'on pourrait étudier les politiques économiques et sociales en faisant abstraction dudit coût, celui-ci étant de toutes façons « le plus faible possible ».

— la *Violence Indirecte*, on l'a vu, consiste pour sa part à faire violence à certains avec pour effet d'en atteindre d'autres.
Ce camouflage-là peut être *délibéré*, comme dans le procédé de la Censure par l'Impôt-Subvention ; il peut être *moins consciemment voulu*, comme dans ces innombrables échanges où la violence indirecte consiste *à voler l'une des parties à cet échange en ne dépouillant visiblement que l'autre* ; ainsi, la victime réelle ne sait pas qu'on la vole, alors que celui qui subit effectivement la violence peut savoir qu'elle ne se fera pas à ses dépens.
Ainsi, des prétendues « cotisations sociales patronales » qui sont en fait à la charge du salarié.
La *Violence Indirecte* est inséparable des *Lois économiques de l'incidence fiscale et de la Protection effective*, qui concluent que celui qui subit effectivement la charge ou reçoit les avantages bruts d'une ingérence étatique est le propriétaire du facteur de production le plus spécifique à l'activité taxée ou subventionnée ; avec l'*Impossibilité de Bitur-Camember*, elles sont *une deuxième raison majeure pour laquelle la redistribution politique ne peut pas atteindre ses objectifs*.
Bien entendu les hommes de l'état, quand ils pérorent sur les effets de ladite redistribution politique, *ne tiennent jamais aucun compte de ces Lois de l'incidence fiscale et de la Protection effective*, *alors que ce sont elles qui déterminent la réalité de leurs redistributions brutes*
(de même que c'est *l'incertitude* et elle seule qui détermine la redistribution *nette*).

— Dans ce contexte, le *Leurre de la Loi* consiste à détourner l'attention vers les dispositions légales qui « répartissent » ostensiblement les charges ou « décident » des bénéficiaires, alors qu'en réalité seules les Lois de l'Incidence les déterminent.
C'est l'occasion d'innombrables parlotes et négociations qui ont pour effet de…

— *Noyer le Poisson*, les véritables enjeux, bénéficiaires et victimes n'étant jamais évoqués.

— Noie également le poisson la *Violence Masquée* : les effets induits par l'ingérence étatique sont tellement multiples, à la fois par ce qu'elle empêche et par ce qu'elle favorise, que seuls les économistes sont capables d'identifier cette violence à l'origine des problèmes, en particulier ce qu'on appelle les « problèmes de société » et qu'on ferait mieux d'appeler « problèmes du socialisme ».
Ce caractère indirect des effets de la violence d'état a pour effet qu'on ne l'identifie pas comme la cause des désordres constatés, ce qui permet de colporter toutes sortes d'explications fallacieuses …

— … dont le *Bouc Emissaire* qui consiste, classiquement, à accuser un groupe social des ravages dont les hommes de l'état sont les seuls coupables, pour faire croire au peuple qu'il aurait d'autres ennemis que les hommes de l'état.

J'ai encore jusqu'à présent identifié, associé au *Bouc Emissaire*, le *Piège de la Réciprocité* pour donner la *Persécution Ostensible et Corruptrice*, le procédé des *Plumes du Paon*, qu'accompagnent l'*Amalgame entre Production réelle et Redistribution politique* et la *Censure Implicite du Monopole.*
La *Fausse Rareté* a une variante, le *Besoin Factice par la Pénurie Organisée*, et une contrepartie morale dans la *Compétence par l'Usurpation*, que nous avons déjà vue.
Et il y en a encore quatre autres chez Puviani, qui sont des techniques plutôt délibérées de manipulation de la valeur perçue (comme ce que Gilles de Montéty appelle le *Voleur Chinois*), les jugements de valeur étant toujours relatifs et non absolus, comme je l'ai rappelé en montrant l'arbitraire des prétendus « indices de prix ».

A voir la manière dont l'intervention de l'état masque par elle-même ses propres effets délétères, on pourrait désespérer de la voir disparaître ; cependant, face à la Théorie de l'Illusion Fiscale, Madsen Pirie a développé une approche positive, qu'il appelle la *Micropolitique*, et qui consiste à créer des politiques qui, dans l'autre sens, *attireront artificiellement l'attention sur les avantages d'une restitution du pouvoir à la société et du rétablissement de la responsabilité qui l'accompagne*.
Historiquement, ces techniques sont liées à la *privatisation*, qui du point de vue de la perception est *l'inverse de la Violence Différée* : au lieu de distribuer aujourd'hui ce que les hommes de l'état devront voler demain, on distribue aujourd'hui ce que les hommes de l'état ont volé hier et cela, outre que cela permet également d'accorder des avantages tangibles à des clientèles électorales, a l'immense avantage de réduire les ingérences de l'état dans la société.
La Micropolitique est à tout moment à la disposition de tout politicien qui voudrait effectivement améliorer l'état de la société et, comme elle implique toujours une analyse pertinente de la causalité sociale et des rapports de force, elle peut s'adapter à toutes les situations politiques.

Si elle demeure en partie méconnue, c'est parce que les grands épisodes de libéralisation sont le plus souvent aussi des réponses à des « crises » budgétaires, qui se produisent lorsque les régimes socialistes actuels se trouvent bousculés dans leur irrationalisme foncier par des irruptions de la Réalité, comme le Butoir auquel ils se heurtent lorsqu'ils constatent que leur butin a diminué après qu'ils avaient augmenté les impôts.
La plupart en rabattent alors un peu sur leur Esclavagisme démentiel, et peuvent alors choisir de diminuer à la fois plusieurs formes de leur pillage redistributif, chaque citoyen-contribuable pouvant espérer que l'abolition du privilège dont il est le receleur sera compensée par celles de ceux dont il est la victime : c'est la solution que, pour avoir rencontré Roger Douglas à Paris, j'appelle arbitrairement « néo-zélandaise », mais il y en a force autre exemples, en Suède, au Canada, etc.
J'ai fait naguère avec Georges Lane une émission sur Lumière 101, pour constater que le gouvernement français actuel, qui ne sait apparemment rien de la Micropolitique, tarde à adopter cette dernière solution.

Je vous remercie :-D

C'est nous qui vous remercions.